

La fête de tous les saints !

Chers frères et sœurs, c'est la Toussaint ! La fête de tous les saints !

La fête de tous les saints est une occasion pour nous de faire mémoire des générations de chrétiens qui nous ont précédés et nous ont ouvert les chemins de la foi. Ce sont les grands saints dont nous portons le nom : Pierre, Thérèse, Françoise, Bernadette et dont nous célébrons la fête tout au long de l'année. Ce sont aussi ceux qui composent la multitude des saints anonymes : nos parents, nos amis, un frère, une sœur, un voisin que nous honorons aujourd'hui.

Aussi, quand nous célébrons la fête de tous les saints, nous faisons plus profondément un acte de foi et d'espérance qui concerne notre propre existence. Nous affirmons que la sainteté de Dieu construit la sainteté de son peuple et qu'à travers la liberté des hommes et des femmes que le Père appelle à la sainteté, Il leur donne les moyens de devenir saints pourvu qu'ils se laissent conduire sur les chemins de l'amour.

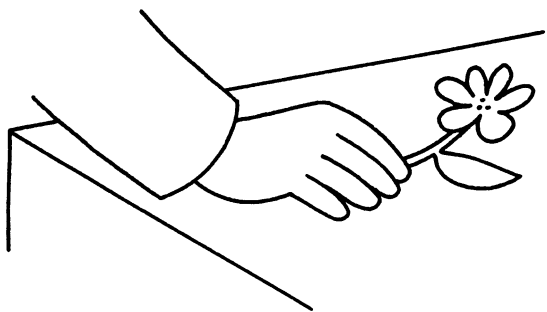


En effet, la sainteté de Dieu est mystérieusement inscrite en nous, dans notre personnalité, notre liberté et notre cœur par le don qu'Il nous a fait en nous appelant au baptême. Par l'onction d'eau et d'Esprit-Saint, nous sommes marqués au front pour devenir les élus du Seigneur. « Enfants de Dieu - nous le sommes déjà » comme nous le dit l'épître de Jean (1 Jn 3, 1).

Osons croire au bonheur que Dieu veut pour nous. Notre prospérité relative passera, nos biens peuvent nous échapper, nos projets peuvent échouer. L'amour de Dieu, lui, ne passe pas, il est indéfectible. La mission d'aimer nos frères ne passe pas, elle se renouvelle sans cesse à mesure que se transforment nos conditions de vie. C'est dans l'accueil de l'amour de Dieu et dans la pratique de l'amour de nos frères que se trouve le vrai bonheur, que nous pouvons devenir saints.

Que Dieu vous donne de connaître et de savourer la joie des disciples ! Qu'Il vous donne d'être vraiment heureux !

Louines PLAISIR



Horaires des célébrations du 1er et 2 novembre.

Mardi 1er novembre : Messe de la Toussaint à 10h30 à Sainte Colombe
Pas de messe à 19 heures

Mercredi 2 novembre : Messe des défunts à 19 heures à Sainte Colombe

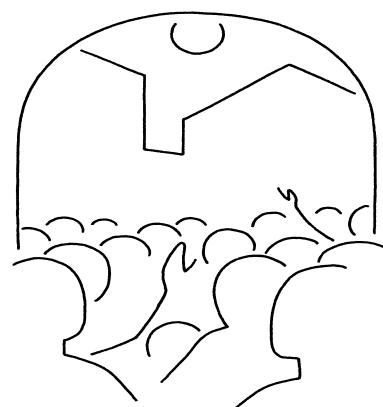
Cette célébration s'adresse spécialement à toutes les familles dont un des membres nous ont quitté au cours de l'année.

La messe de 9 heures au Bon Pasteur est maintenue

DENIER DE L'EGLISE.

Radio Notre Dame propose :
« UNE JOURNEE SPECIALE DENIER »
Le jeudi 3 novembre prochain.

Toute la journée, interviews, débats, reportages, sur l'importance de la collecte du Denier de l'Eglise pour la vie économique des paroisses



Radio Notre Dame : 100,7 FM

WWW.RADIONOTREDAME.COM

Signes rituels des funérailles chrétiennes

La célébration des funérailles comprend quatre temps au cours desquels sont mis en oeuvre des signes rituels, ces différents ensembles de gestes accompagnés de paroles.

L'eau :

L'eau pour les chrétiens c'est le signe du baptême, de notre naissance comme enfant de Dieu.

Pendant la célébration des funérailles, le célébrant procède à l'aspersion du corps par l'eau bénite. Il s'agit de rappeler que Dieu est source de vie. Le baptisé est enfant de Dieu , aimé de Dieu depuis toujours.

Le signe de la croix :

Signe à l'ouverture de la célébration par lequel on se souvient que Jésus nous a aimé jusqu'à accepter la croix de sa mort pour nous sauver. Signe qui rassemble les chrétiens autour de la dimension trinitaire de leur foi.



La lumière :

Le cierge pascal est allumé. Il symbolise le Christ ressuscité et signifie l'entrée dans la lumière de Dieu. Un proche du défunt allume un cierge au cierge pascal et communique la flamme aux autres cierges. La mort n'est pas la fin de tout. La lumière du Christ ressuscité, vainqueur de la mort brille pour tous et est source de notre espérance.

L'encens :

C'est un signe de respect pour le défunt. Cela accompagne la prière de la communauté rassemblée qui monte vers Dieu. L'encens est le signe de la dignité du corps du défunt qui a été temple de l'esprit. Ainsi l'encens qui enveloppe le corps d'un défunt signifie aussi la promesse de résurrection.

Extrait de CAP 94 ; octobre 2011

Vie de la communauté

Baptêmes à Sainte-Colombe et hors paroisse

5 novembre : Eve PIEPLU : hors paroisse

6 novembre : Francisca TOTCHAP - Léa LELONG à Sainte Colombe

Vos rendez-vous cette quinzaine

Messe de la Toussaint	mardi 1er novembre à 10h30 à Sainte Colombe
Messe au Bon Pasteur	mercredi 2 novembre à 9h
Messe des défunts	mercredi 2 novembre à 19 h à Sainte Colombe
Adoration du Saint Sacrement	mercredi 2 novembre à 19h30 à Notre Dame
Messe à Notre Dame	jeudi 3 novembre à 9 h
Messe à Sainte Colombe suivie des Vêpres	vendredi 4 novembre à 19 h
Préparation baptême	vendredi 4 novembre à 20h30 à Notre Dame
Petite équipe CM2	samedi 5 novembre 10h à 11h30 à Notre Dame
Aumonerie 4ème/3ème	samedi 5 novembre 10h à 11h30 à Notre Dame
Aumonerie	samedi 5 novembre 10h à 11h30 au 3 rue Jaume
Petite équipe CE1/CE2	samedi 5 novembre 14h à 15h à Notre Dame
Grand groupe CE1/CE2	samedi 5 novembre à 15h30 à Notre Dame
Messe au Bon Pasteur	dimanche 6 novembre à 9 h
Messe à Notre Dame	dimanche 6 novembre à 10h30
Concert de musique de chambre	dimanche 6 novembre à 17h à Sainte Colombe
Réunion TMS/CCFD	mercredi 9 novembre à 20h15 au Moutier

CHANGEMENT D'HORAIRE

Messes du vendredi à Sainte Colombe :

Chaque premier vendredi du mois à partir de novembre la messe à Sainte Colombe aura lieu à 19 heures et sera suivie des Vêpres.

Les autres vendredi messe à Sainte Colombe à 9 heures précédée des Laudes à 8h45.

Messes au Bon Pasteur :

Tous les dimanches à 9 heures SAUF le 2ème dimanche : ADAP (partage)

NOUVELLE ANNEE LITURGIQUE

Merci de passer commande pour les nouveaux missels à la fin de la messe.